

**Votre référent :** Corinne RIHOUEY  
**Adresse :** 4 Bis Avenue Maryse Bastié  
 17200 Royan  
**Tél :** 05 86 220 600  
**Email :** [royan@apef.fr](mailto:royan@apef.fr)  
**Site web :** [www.apef.fr](http://www.apef.fr)  
**Structure déclarée, agréée :**  
**SAP 849988506**

### Organigramme :

Gérante : Corinne RIHOUEY

Assistantes administratives

Intervenants à domicile

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

*Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture*

### Transports :

Carabus : Lignes 10, 11, 12, 13, 14,  
21, 22, 23, 24, 25.

Arrêt : Gare.



### Plan d'accès :



### ZONE D'INTERVENTION :

Arces, Arvert, Barzan, Boutenac-Touvent, Breuillet, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Corme-Ecluse, Cozes, Epargnes, Etaules, Grezac, L'Éguille, La Gripperie-Saint-Symphorien, La Tremblade, Le Chay, Le Gua, Les Mathes, Médis, Meschers-sur-Gironde, Meursac, Mornac-sur-Seudre, Nancras, Nieulle-sur-Seudre, Royan, Sablonceaux, Saujon, Semussac, Saint-André-de-Lidon, Saint-Augustin, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Just Luzac, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sornin, Saint-Sulpice-de-Royan, Sainte-Gemme, Talmont sur Gironde, Thaims, Vaux-sur-Mer, Virollet

### LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Inter Mutuelle Assistance, EAF, AXA, FOR ME, Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses

DREETS : Nouvelle-Aquitaine - Unité départementale de Charente-Maritime - Centre administratif Chasseloup-Laubat  
 Avenue de la Porte Dauphine - 17021 LA ROCHELLE Cedex 1

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).





TARIFS APPLICABLES AU 1er Septembre 2022

# FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE \* APEF ROYAN



	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC	TTC APRES CREDIT D'IMPOTS **
<b>MENAGE REPASSAGE</b>			
Détente	23,09 €	25,40 €	12,70 €
Bien-être	24,00 €	26,40 €	13,20 €
Evasion	24,91 €	27,40 €	13,70 €
Ponctuel	27,27 €	30,00 €	15,00 €

Détail des formules en annexe

<b>AIDE AUX SENIORS</b>			
Aide + accompagnements	24,00 €	26,40 €	13,20 €

Service réservé aux personnes temporairement dépendantes

<b>GARDE D'ENFANTS</b>			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	24,91 €	27,40 €	13,70 €
Garde d'enfants + 3 ans	24,00 €	26,40 €	13,20 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	27,27 €	30,00 €	15,00 €

3 enfants maximum - Détail des formules en annexe

<b>JARDINAGE</b>			
Ponctuel	35,00 €	42,00 €	21,00 €

<b>BRICOLAGE</b>			
Ponctuel	36,36 €	40,00 €	20,00 €

**Autres prestations :** Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 19,90€ TTC - 16,58 HT)

Assistance informatique (39,00 € TTC - 32,50 € HT) Présence à domicile (37,50 € TTC - 31,25 € HT) Démarches administratives (37,50 € TTC - 34,09 € HT) Garde d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (26,50 € TTC - 24,09 € HT) Nettoyage surface vitrée (30,00 € TTC - 27,27 € HT)

**Offre spéciale :** Découvrez ServiceBox sur [www.servicebox.fr](http://www.servicebox.fr) et offrez du temps libre à vos proches.

(\*) Intervention en mode prestataire (\*\*) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative mensuels : 14,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations 1,00 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais évacuation des déchets 40€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Forfait Collecte et livraison à domicile de linge repassé 12€ TTC (10,91 € HT)



Indice 06 - 01 /07/2021 - SARL Royan Atlantique Aide et Services au capital de 1 000 €- Immatriculée au RCS de Saintes Siret 84998850600010

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise

# DETAIL DES FORMULES

## Ménage / Repassage

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
<b>MENAGE</b>			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle		X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)		X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle		X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
<b>REPASSAGE</b>			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
<b>ENTRETIEN DU LINGE</b>			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
<b>GESTION DES COURSES</b>			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
<b>PREPARATION DES REPAS</b>			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE</b>			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Arroser les plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

# DETAIL DES FORMULES

## Aide aux seniors

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE
<b>ENTRETIEN DU LOGEMENT</b>	
Nettoyer les sols et faire les poussières	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, ...)	X
Faire les lits et changer les draps	X
Ranger et organiser les pièces	X
<b>GESTION DU LINGE</b>	
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X
Effectuer des travaux simples de couture	X
<b>GESTION DES REPAS ET COURSES</b>	
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X
Réaliser les courses (accompagner ou en autonomie à partir d'une liste ou en autonomie)	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X
Assister dans la prise des repas	
<b>PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES</b>	
Participer à des jeux, discussions, échanges, ...	X
Aider aux tâches administratives	X
<b>ENTRETIEN CADRE DE VIE</b>	
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X
Entretenir les plantes	X
Vider et sortir les poubelles	X
Maintenir une vigilance au domicile	X
Garder les animaux de compagnie	X
<b>ACTIVITES ET SORTIES *</b>	
Accompagner à des promenades, des sorties	X
Accompagner à des rendez-vous médicaux, des courses	X

\* Uniquement pour des personnes temporairement dépendantes

# DETAIL DES FORMULES

## Garde d'enfants

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE
<b>DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS</b>			
Amener et aller chercher à la crèche	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X
<b>COURSES / REPAS</b>			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	X
<b>SOMMEIL</b>			
Organiser les réveils et les couchers	X	X	X
Organiser les siestes	X	X	X
<b>SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT</b>			
Gérer les changes	X	X	X
Accompagner à la propreté	X	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	X
<b>DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE</b>			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs		X	X
<b>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT</b>			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

# DETAIL DES FORMULES

## Jardinage

### JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

### LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

*La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.*

### LA MAISON

L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X
L'entretien des plantes d'intérieur (taille, rempotage ...)	X

**Attention** : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

